

« Questionner ses pratiques d'animateur·trice périscolaire  
pour construire l'égalité entre filles et garçons »

**PROGRAMME - formation de 4H30 dispensables en 3 séances**

**Objectifs de formation :**

- . Proposer un temps d'échange et de réflexion entre personnels, pour questionner leurs pratiques professionnelles pour développer une culture de l'égalité filles-garçons.
- . Sensibiliser les participant·e·s à la nécessité d'une action volontariste au quotidien pour que filles et garçons puissent se déterminer plus librement.

**A l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :**

- Reconnaître la différence d'attentes de la société selon le sexe
- Comprendre la notion de socialisation différenciée
- Reconnaître la pluralité des vecteurs de la socialisation différenciée
- Distinguer comment des objets de l'enfance ou des situations éducatives perpétuent des différences d'attentes selon le sexe
- Concevoir comment la socialisation différenciée reconduit des inégalités entre les sexes
- Dédire la nécessité d'une démarche professionnelle active pour une éducation plus égalitaire

**Séance 1 - 1h30 - Introduction et constats partagés**

- Introduction / accueil
- Qui sommes-nous ? avec une anecdote professionnelle ou personnelle, une problématique identifiée dans la structure sur le thème
- Constat partagé sur les attentes sociales vis-à-vis de chacun des deux sexes et sur les conséquences de ces attentes différentes
- Comment se transmettent ces attentes ?
- Choix des supports de travail pour les deux séances suivantes

**Séance 2 - 1h30 - Analyses / décryptages**

**Modalités :** Atelier - Grâce à une grille de questionnements :

- analyse d'un à deux supports proposés du point de vue du genre (littérature - images/médias - situations éducatives narrées ou en vidéo...)
- mise en valeur des attentes sociales et stéréotypes de sexe véhiculés.

**Séance 3- 1h30 - Analyses / décryptages et pistes d'actions**

- Suite avec l'analyse d'un autre support
- Conclusion au regard des ambitions éducatives de la structure.
- Agir en animation périscolaire pour éviter la reproduction des inégalités.
- Evaluation

Une documentation par thématique traitée est remise aux participant·e·s.



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône finance cette formation dans cinq structures/établissements en 2016.

Pour une formation portant spécifiquement sur les violences sexistes, contacter l'association Filactions qui bénéficie également d'un financement en 2016.



PRÉFET DU RHÔNE